



UNIVERSITÉ DE FRIBOURG SUISSE  
UNIVERSITÄT FREIBURG SCHWEIZ



FORMATION CONTINUE  
WEITERBILDUNGSSTELLE

---

**CERTIFICAT EN GESTION DE DOCUMENTATION ET DE  
BIBLIOTHÈQUE  
2004-2005**

**Etat des lieux et mise à jour de la politique  
documentaire**

**Bibliothèque de la faculté « Informatique et  
communications »**

**Ecole polytechnique fédérale - Lausanne**

Claude-Alain Brot  
Lausanne

**Septembre 2005**

**TRAVAIL FINAL DE CERTIFICAT**

Déposé auprès de

Françoise Félicité Nuoffer, BBS  
responsable scientifique du module “ Gestion des collections ” et  
Renato Scariati, BSES, Université de Genève, directeur du travail

## TABLE DES MATIERES

<b>Résumé</b>	2
<b>0. Introduction</b>	2
<b>1. Présentation de la bibliothèque</b>	
1.1 Historique	2
1.2 Environnement	3
1.3 Mission	4
1.4 Public cible	5
1.5 Fonds	5
1.6 Périodiques	6
<b>2. Définition de la politique documentaire</b>	
2.1 Généralités	7
2.2 Gestion dynamique de la collection	7
2.2.1. Acquisitions	8
2.2.2. Elimination des documents (désherbage)	8
2.2.3. Conservation	9
<b>3. Analyse de la collection</b>	
3.1 Introduction	10
3.2 Tableau des cotes sujets	10
3.3 Tableau des mots-clés	11
3.4 Age de la collection	11
3.5 Langues	11
3.6 Typologie	12
<b>4. Procédures d'acquisitions</b>	12
<b>5. Charte de la bibliothèque</b>	15
<b>6. Tableau de bord</b>	16
<b>7. Conclusion</b>	17
<b>8. Bibliographie</b>	19 - 21
<b>TABLEAUX</b>	22 - 29
<b>ANNEXES :</b>	30 - 39

## RESUME

Le but de ce travail est de repenser la politique documentaire d'une bibliothèque spécialisée en informatique qui est destinée à des étudiants et à des chercheurs à un niveau de recherche avancée.

Une réflexion globale sur la pratique des acquisitions et la gestion de la collection n'ayant jamais été menée, la politique documentaire est à redéfinir sur la base du budget disponible, des besoins des usagers, du développement de la collection existante, de l'environnement et de l'évolution future.

## 0. INTRODUCTION

Ce travail a été réalisé dans le cadre du « Certificat en gestion de documentation et de bibliothèque » de l'Université de Fribourg. Les outils d'analyse et d'évaluation sont tirés des livres de B. Calenge et T. Giappiconi, cités dans la bibliographie.

Les réflexions sur la notion de collection sont largement tirées du cours de B. Calenge: "Elaboration d'une politique de développement des collections" donné en septembre 2004 à Fribourg.

Les livres de T. Giappiconi ont servi de référence pour créer un tableau de bord avec des indicateurs chiffrés qui servira à évaluer à long terme la politique d'acquisition et le développement de la collection.

## 1. PRESENTATION DE LA BIBLIOTHEQUE

### 1.1 Historique

La bibliothèque d'informatique a été fondée en 1988 par le professeur Alfred Strohmeier, chef du nouveau Département d'informatique de l'EPFL, et un bibliothécaire chargé de constituer le fonds et d'organiser le prêt. L'aménagement des locaux et de la collection s'est déroulé de septembre 1988 à février 1989. La bibliothèque s'est ouverte au public en février 1990 avec un fonds de quelque 2000 livres, provenant des laboratoires ou achetés auprès de grands éditeurs scientifiques, et une trentaine d'abonnements à des revues en développement logiciel et en programmation.

De 1990 à 2000, le fonds de monographies est passé de 2'000 à **12'000 livres** environ. Le nombre d'abonnements de périodiques a aussi fortement augmenté, allant jusqu'à **120 abonnements** courants à des revues scientifiques et à des magazines.

A partir de 1996, l'augmentation des coûts a restreint le nombre d'abonnements. Avec l'apparition des périodiques électroniques, l'EPFL a abandonné les souscriptions aux abonnements papier (voir 1.6 Périodiques).

En 2002, dans le cadre d'une réorganisation complète de l'Ecole, le Département d'informatique a fusionné avec la section « Systèmes de communication » pour devenir une nouvelle faculté : la faculté Informatique et communications (IC).

La bibliothèque, qui servait déjà la Section de communications, a pris alors le nom de « Bibliothèque IC ».

En septembre 2003, le professeur Strohmeier a abandonné sa fonction de responsable scientifique de la bibliothèque, puis a quitté l'Ecole fin 2004 pour assumer d'autres responsabilités en tant que recteur de l'Université de Neuchâtel. C'est le Professeur Claude Petitpierre, qui dirige le Laboratoire de téléinformatique (LTI) de l'EPFL, qui l'a remplacé pour la bibliothèque.

Au cours des années, le public composé d'étudiants, d'assistants et de stagiaires a fortement augmenté. En 2003, de nouveaux laboratoires ont été créés à l'arrivée du nouveau doyen de la faculté, M. Willy Zwaenepoel.

Les étapes de développement de la bibliothèque se résument comme suit chronologiquement :

1988-1989	aménagement des locaux et constitution des fonds
1990	ouverture au public
1992	déménagement dans de nouveaux locaux sur deux niveaux
1994	introduction d'internet
2002	création de la nouvelle Faculté Informatique et communications
2005	dès septembre : recatalogage dans le réseau NEBIS
2008	rattachement au « Learning Centre » de l'EPFL ?

## 1.2 Environnement

La bibliothèque a toujours fonctionné de manière autonome, au sein du Département d'informatique puis de la faculté IC, tout en étant une partie d'un tout formé par l'Ecole, qui est une grande institution avec de nombreux autres lieux de documentation.

La plus grande bibliothèque du site est la Bibliothèque Centrale, qui dessert toute l'Ecole dans les domaines d'enseignement. Elle met à disposition notamment des bases de données et les accès aux périodiques électroniques. Elle possède aussi une collection d'enseignement dans les matières enseignées à l'Ecole au premier cycle et comprenant les ouvrages de base nécessaires aux étudiants de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année. D'autres bibliothèques périphériques existent dans certaines unités, comme celles de mathématiques, de physique, de génie civil, de matériaux.

A l'intérieur de la Faculté IC, la bibliothèque n'est pas seule à fournir de la documentation. La plupart des laboratoires ont des petites bibliothèques, et le Laboratoire de systèmes logiques (LSL) possède même son propre système de gestion mis au point par les assistants de ce laboratoire. Ces petites entités sont gérées par des systèmes différents, pas toujours informatisés et il n'existe pas de catalogue collectif des ressources documentaires au sein de la faculté. Les collaborateurs utilisent à la fois les bibliothèques des laboratoires et la bibliothèque IC pour répondre à leurs besoins en littérature spécialisée.

Un projet serait d'entrer les références des livres possédés par toutes ces bibliothèques dans le système NEBIS afin de localiser tous les documents dans

la faculté. Cela permettrait également une meilleure coordination des achats. Mais ce projet se heurte à l'indépendance des laboratoires et au fait que les livres servent exclusivement aux chercheurs des unités et ne sont pas empruntables à l'extérieur. La bibliothèque IC reste donc la référence pour la documentation scientifique, puisque tous les membres de la faculté l'utilisent, et elle est la ressource documentaire principale pour les étudiants en informatique et en systèmes de communication.

Au niveau de l'Ecole, les autres bibliothèques de faculté ou d'institut font déjà partie de Nebis. L'intégration de la bibliothèque IC dans le système permettra d'avoir un catalogue collectif comprenant les principales bibliothèques de l'Ecole. La Bibliothèque Centrale a développé également un projet nommé « Infoscience », qui consiste en une base de données regroupant toutes les informations produites ou détenues par l'EPFL : thèses, rapports scientifiques, articles, et livres possédés par les différentes bibliothèques.

L'environnement documentaire va aussi beaucoup changer ces prochaines années avec la construction d'un nouveau bâtiment pour la Bibliothèque Centrale (Projet Learning Centre, voir lien internet dans la bibliographie) qui regroupera les collections de livres, des postes d'accès électroniques et des espaces de détente. Ce projet futuriste dans sa conception et son architecture remettra en question la place et la destination des bibliothèques dans l'Ecole.

### **1.3 Mission**

La bibliothèque s'est voulue dès le départ un outil de référence pour les étudiants et chercheurs en informatique. Elle a été fondée en tant que bibliothèque de département, au même titre que d'autres bibliothèques à l'EPFL (mathématiques, physique, matériaux, etc.). Elle a été constituée comme collection de référence dans le domaine de l'informatique, visant un niveau avancé, tandis que la Bibliothèque Centrale offre la littérature scientifique plus générale.

Le public s'est élargi au fur et à mesure de son développement et de l'agrandissement de la collection et des locaux. De petite bibliothèque dans une salle de classe, elle est devenue une bibliothèque de taille moyenne, installée sur deux niveaux, comprenant au niveau 1 une grande salle de travail avec 30 places. A ce niveau se trouvent également l'accès principal pour les utilisateurs et le guichet du prêt. Au niveau 0 ont été installées des étagères mobiles sur rail (compactus) et des étagères fixes pour stocker les collections de livres et de périodiques qui sont tous en libre-accès. Le développement de la collection a fait de la bibliothèque un outil de référence au sein de l'Ecole Polytechnique et la communauté scientifique en profite pleinement, même si l'usage qui en est fait concerne avant tout les membres et étudiants de la faculté Informatique et communications.

### **1.4 Public cible**

Le prêt était réservé au départ aux étudiants du 2<sup>e</sup> cycle (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année, diplômants) et aux membres du Département d'informatique. Peu à peu le public s'est élargi, en s'ouvrant d'abord aux étudiants en informatique de premier cycle en 1992, puis à la section des systèmes de communication créée en 1994, transformée en départe-

ment en 1996, puis intégrée à la faculté Informatique et communications en 2002.

Le développement des collections et le déménagement dans de nouveaux locaux plus grands a permis de mieux servir non seulement le public du département puis de la faculté, mais aussi plus généralement la communauté des chercheurs de l'EPFL.

Le prêt aux collaborateurs de l'Ecole a été réservé dans un premier temps aux collaborateurs des départements d'électricité et de mathématiques, domaines de recherche proches de l'informatique, puis dès 2002 à l'ensemble des assistants et chercheurs de l'Ecole, dans un souci d'utiliser au mieux les ressources disponibles. Le prêt a été aussi autorisé aux étudiants postgrades venus suivre un cours de 3<sup>e</sup> cycle en informatique.

Les restrictions du prêt à domicile concernent les étudiants des autres facultés, trop nombreux et censés trouver les documents dont ils ont besoin soit à la Bibliothèque Centrale, qui a une mission plus générale de desservir l'Ecole dans son ensemble, soit dans une autre bibliothèque de l'Ecole. La consultation sur place et les photocopies sont bien sûr autorisées pour tous les visiteurs.

Si on considère le nombre d'emprunts effectués en 2004 pour chaque catégorie d'utilisateurs (voir Tableau 2), on remarque que les étudiants tant en informatique qu'en systèmes de communication sont en gros un sur deux à utiliser la bibliothèque, avec une proportion plus grande pour le 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle, ce qui est normal vu le caractère spécialisé des ouvrages.

Les collaborateurs de la Faculté IC sont bien représentés et utilisent les ressources en grand nombre, pour les besoins de leur recherche. Les chercheurs d'autres facultés représentent peu de personnes en nombre, mais ceux qui sont inscrits empruntent régulièrement (voir Tableau 3 pour le nombre d'emprunts).

Ces données chiffrées confirment donc la mission de la bibliothèque qui sert un public fait avant tout d'étudiants de 2<sup>e</sup> cycle et de chercheurs en informatique.

## 1.5 Fonds

Les monographies représentent la majorité des documents, soit environ **12'000 livres**. Elles sont achetées auprès de grands éditeurs scientifiques (voir Annexe 2). Nous recevons aussi les thèses présentées dans la faculté et les rapports internes des laboratoires qui sont exposés sur des présentoirs au niveau 1 dans la salle de travail.

Les documents audio-visuels sont aussi présents avec une collection de **70 vidéos** (cours enregistrés) et **500 CD-ROMs**. Mais il n'y a pas d'achat de nouvelles vidéos et les CD-ROMs sont pour la plupart des compléments aux livres achetés, contenant des programmes informatiques, des exemples ou des illustrations.

Les périodiques sous forme d'abonnements papier constituaient une part importante de la bibliothèque jusqu'à il y a peu. La plupart des titres ont été reliés et des collections en don sont arrivées d'autres bibliothèques ou de laboratoires. Une collection de périodiques reliés est conservée. Elle s'étend pour certains titres sur

une période de plus de 30 ans. Mais l'évolution fait que les abonnements papier et les collections physiques ont tendance à disparaître des rayons au profit de l'électronique, comme décrit dans le paragraphe ci-dessous, sauf pour les magazines d'actualité qui sont toujours reçus.

## 1.6 Périodiques

La gestion des périodiques a beaucoup évolué ces dernières années au sein de l'Ecole, tout comme dans d'autres institutions, et leur place dans la bibliothèque s'est réduite au profit d'un accès électronique centralisé. Il est nécessaire d'expliquer cette évolution pour comprendre quelles en sont les conséquences sur la collection et le devenir des bibliothèques périphériques comme celle de la faculté IC.

Jusqu'en 1999, la bibliothèque a reçu plus de 150 titres de périodiques sous forme papier, qui étaient bulletinés, stockés et reliés pour la plupart. Ainsi la bibliothèque détient une collection de volumes reliés pour les titres les plus importants dans le domaine.

Les magazines d'actualité concernant la technologie sous forme papier sont toujours consultables à la bibliothèque.

Entre 1999 et 2003, 28 abonnements de revues spécialisées ont été supprimés, du fait de la stagnation budgétaire et de l'augmentation des coûts.

Une enquête a été faite en 1999 auprès des membres de la faculté pour déterminer quels étaient les titres les plus demandés. Par exemple, la plupart des titres d'Elsevier, représentant environ 15'000.- frs par année avec une augmentation de 15 % du prix annuel en moyenne ont été abandonnés, d'autant plus qu'ils étaient peu utilisés.

Le grand changement pour les périodiques est venu avec l'accès électronique, développé par la Bibliothèque Centrale. Les titres de abonnements de la bibliothèque ont été fournis pour en centraliser la gestion et permettre de négocier avec les grands éditeurs des licences globales pour tous les titres et un accès dans toute l'Ecole.

La gestion des abonnements a été centralisée par le Service des Périodiques de la Bibliothèque Centrale, qui travaille avec un grand distributeur de périodiques, Ebsco.

Depuis 2004 le papier a été supprimé pour tous les titres disponibles sous forme électronique. 56 titres sont encore reçus sous forme papier, dont 8 existent uniquement en version papier. Pour les autres il s'agit de copies papier envoyées par les éditeurs, incluses dans l'abonnement électronique.

Actuellement quasiment tous les titres de revues spécialisées auparavant disponibles sous forme papier sont accessibles sous forme électronique depuis la page Périodiques de la Bibliothèque Centrale (voir lien internet dans la bibliographie).

Du fait de la centralisation, la bibliothèque IC participe aux licences électroniques pour un montant équivalent à la somme des abonnements antérieurs. En 2004 elle a versé 70'000.- frs pour les périodiques (contre 64'000.- frs en 2003) et une réserve de 80'000.- frs a été prévue pour cette année tenant compte de l'augmentation des prix des licences électroniques.

Par la suite il s'agira de voir si c'est à la bibliothèque de payer pour des abonnements électroniques disponibles pour toute l'École, ou si une autre solution pourrait être trouvée, comme un crédit global pour les périodiques au niveau de l'École qui serait attribué directement au Service des périodiques de la Bibliothèque Centrale. Ces changements dans la gestion des périodiques ont pour conséquence que les périodiques ne font plus partie de la politique documentaire de la bibliothèque, leur gestion et leur accès ne dépendant plus des bibliothèques périphériques.

La bibliothèque recentre par conséquent ses activités sur l'acquisition de monographies et le développement de sa collection de référence de livres en informatique.

## **2. DEFINITION DE LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE**

### **2.1 Généralités**

Le but d'une politique documentaire est d'utiliser au mieux les ressources allouées en vue de satisfaire les besoins et les demandes des usagers. Elle s'applique à trois fonctions qui vont déterminer la qualité de la collection :

- les acquisitions : choix des ouvrages, critères de sélection, procédure d'achat
- le désherbage : élimination des ouvrages périmés, non utilisés, etc.
- la politique de conservation des documents (PAC).

Les points suivants doivent être pris en considération pour définir cette politique :

- la mission de la bibliothèque (point 1.2)
- son public (point 1.3)
- les collections existantes
- les objectifs de développement
- les ressources financières
- les moyens à mettre en œuvre.

L'objectif à atteindre est de faire de la collection de livres en informatique « cette collection constamment vivante et renouvelée, fondement de toute bibliothèque » (Calenge, 1994, p. 9).

### **2.2 Gestion dynamique de la collection**

La notion de collection est essentielle pour la définition d'une politique documentaire. Selon B. Calenge, on peut la définir comme un ensemble cohérent de documents collectés en vue d'un usage dans le cadre de priorités sociales et cognitives et gérés dans un cadre matériel fini (espaces, budget, temps / compétences).

Les corollaires les plus intéressants à retenir parmi ceux mentionnés sont que :

- chaque document prend son sens par l'ensemble dans lequel il s'insère
- une collection vit dans un principe de renouvellement et non d'accroissement continu (d'où la nécessité du désherbage)



- une collection ne vit qu'en relation avec d'autres collections (au sein de la même institution et par rapport à des bibliothèques extérieures).
- Il n'y a pas deux collections semblables : chaque bibliothèque possède sa spécificité
- une collection donnée est un élément parmi d'autres de l'offre potentielle de connaissances (à l'EPFL: l'ensemble des bibliothèques)
- une collection appuie sa définition sur sa collectivité et ses utilisateurs

La gestion dynamique de la collection comprend les trois aspects cités au début : les acquisitions, l'élimination des documents (désherbage) et la politique de conservation (PAC).

### 2.2.1 Acquisitions

Les nouvelles acquisitions se font selon les étapes suivantes :

- repérage des références dans un catalogue ou un site web, publicité, etc.
- sélection et décision d'achat par le professeur responsable des acquisitions
- saisie de la commande et vérifications
- envoi de la commande aux fournisseurs

Les listes de commandes réparties entre les fournisseurs sont envoyées mensuellement, les demandes spéciales (propositions et demandes de professeurs ou d'étudiants) étant traitées en priorité.

### 2.2.2 Elimination des documents (désherbage)

Le désherbage de la collection est nécessaire dans le but d'offrir de la documentation à jour. Les documents dépassés qui ne sont plus utilisés ne sont pas gardés. Le développement des collections pose des problèmes de place, et seuls les documents indispensables pourront être conservés

Depuis 1999, le désherbage se fait une fois par année, en même temps que l'inventaire, d'une manière systématique. Les deux critères retenus pour l'élimination des livres sont les suivants :

- les livres édités il y a **plus de 10 ans**
- les monographies empruntées il y a **plus de 5 ans** pour la dernière fois.

B. Calenge donne également ces deux critères (cf. Calenge, 1999, p. 65) et en énonce deux autres qui sont l'état physique du document et l'intérêt intellectuel (ibid. p. 66), qui relèvent plus d'une estimation subjective, symbolisée par l'acronyme **IOUPI** :

- I** Incorrect (fausse information)
- O** Ordinaire (information médiocre)
- U** Usagé (mauvais état physique)
- P** Périmé (information dépassée)
- I** Inadéquat (n'a pas sa place dans le fonds).

La pratique du désherbage demande un examen minutieux des documents après le tri effectué selon les deux premiers critères. Vu que les livres sont enregistrés dans l'ordre d'arrivée et reçoivent un numéro séquentiel, il suffit de retirer les livres les plus anciens dans chaque cote pour décider de leur élimination ou de leur maintien dans la collection.

Outre les critères énoncés ci-dessus, les questions subsidiaires qui se posent lors de leur élimination sont les suivantes :

- le contenu de ce livre est-il dépassé ? la théorie est-elle encore valable ?
- existe-t-il une édition plus récente ou un autre livre sur le même sujet plus à jour ?
- avons-nous assez d'autres livres sur le même sujet pour pouvoir l'éliminer ?
- les systèmes et logiciels analysés dans l'ouvrage sont-ils encore utilisés ou d'actualité ?
- l'auteur de ce livre est-il une référence dans le domaine ? s'agit-il d'un texte classique qui est cité régulièrement dans les bibliographies ?

Pour un schéma général de la gestion du désherbage, on peut se référer au tableau récapitulatif donné par B. Calenge (cf. Calenge, 1999, p. 212).

L'élimination d'un ouvrage ne se fait pas automatiquement, mais par une estimation rapide du contenu et du sujet par le bibliothécaire et une interrogation du catalogue pour vérifier quelles sont les autres références dans le même domaine. Le moindre doute quant à la justification de son élimination a pour conséquence son maintien dans les collections.

Nombre de livres retirés des collections de la bibliothèque depuis 1999 :

1999	754 livres
2000	632 livres
2001	614 livres
2002	572 livres
2003	465 livres
2004	491 livres
2005	742 livres

### **2.2.3 Conservation**

La politique de conservation de la collection n'a jamais été développée jusqu'à aujourd'hui. Dire quels sont les livres qui seront encore empruntés dans 10 ans est impossible. La politique qui consiste à donner un code de conservation aux documents dès leur acquisition, telle que celle proposée par Hubert Villard à la Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Lausanne, est difficile à mettre en œuvre pour une bibliothèque de recherche qui se renouvelle constamment et dont la mission n'est pas de conserver un patrimoine.

La durée de validité d'un livre est souvent fonction du sujet traité. Ainsi un manuel d'utilisation d'un logiciel ou d'un programme perdra de sa valeur lorsqu'une nouvelle

version de ce logiciel sera sortie. Certains livres sont réédités régulièrement, et l'édition achetée est conservée tant qu'il n'y a pas de nouvelle édition.

Les thèses de doctorat sont gardées au moins 10 ans à la bibliothèque, après quoi leur actualité est dépassée. D'ailleurs l'emprunt des thèses se fait en général dans les 5 ans qui suivent leur publication. Les thèses de toute l'Ecole sont conservées sous forme papier et électronique par la Bibliothèque Centrale. Une base de données contient toutes les références des thèses éditées depuis 1920 (voir lien internet « Thèses de l'EPFL » dans la bibliographie).

La question qui se pose dans la politique documentaire d'une bibliothèque de recherche est de pratiquer un renouvellement continu de la documentation afin d'offrir les informations les plus à jour aux chercheurs et étudiants.

### 3. ANALYSE DE LA COLLECTION

#### 3.1 Introduction

Pour donner une vue d'ensemble de la collection et du nombre de prêts, il est pertinent de faire une segmentation par cotes, selon la classification ACM (voir annexe 1), puisque tous les livres sont classés en libre-accès selon des cotes qui correspondent aux grands sujets du domaine. A l'intérieur d'une cote, les documents se trouvent dans l'ordre de numéro séquentiel (exemple: C.2 13466), ce numéro étant attribué au fur et à mesure de l'arrivée des nouveautés.

L'analyse de la collection peut donc se faire par cotes dans un tableau avec le nombre de références, les acquisitions dans cette cote et le nombre de prêts pour l'année écoulée.

##### 3.1.1 Tableau des cotes sujets

Le tableau 4 en annexe expose les données récoltées et le rapport entre nombre de références et nombre d'acquisitions, puis entre nombre de prêts et nombre de références. Les cotes qui se renouvellent le plus vite selon ces données sont:

<b>A</b>	ouvrages de références achetés régulièrement
<b>C.3</b>	rayon peu étendu mais très utilisé (63 % de prêts)
<b>D.2</b>	domaine d'enseignement très demandé (77 % de prêts)
<b>H.3</b>	rayon en développement avec une demande moyenne (46,8 % de prêts)
<b>J</b>	peu de références mais beaucoup de demandes, en particulier pour la bioinformatique (J.3), domaine en développement
<b>K.6</b>	livres demandés sur des sujets importants (gestion des systèmes, sécurité, etc.)

La politique d'acquisition devra se porter en priorité sur les cotes les plus utilisées, celles dont le nombre de prêts représente plus de 50% du nombre de références, afin de renouveler ces références en fonction des besoins des utilisateurs.

##### 3.1.2 Tableau des mots-clés

Le même exercice a été fait pour les références avec des mot-clés qui recouvrent les types de sujets suivants :

- noms de circuits et microprocesseurs (Motorola, RISC, VHDL)
- noms de langages de programmation (Ada, C, Java...)
- noms de systèmes d'exploitation (Windows, Unix, Apple...)
- noms de systèmes d'information (Excel, Merise, Matlab....)
- logiciels courants (Photoshop)
- méthodes de génie logiciel (VDM, UML)
- standards de protocoles pour les réseaux (OSI, TCP/IP)

La liste des mots-clés évolue en fonction du développement de nouveaux logiciels, de nouveaux langages, etc. La recherche dans le catalogue sur le web peut se faire en introduisant un mot dans le champ « Mot-clé » selon une liste définie.

### 3.1.3 Age de la collection

La bibliothèque n'ayant pas de mission de conservation, les livres sont gardés tant qu'ils sont utiles aux chercheurs. Les livres les plus anciens sont donc des classiques qu'on peut difficilement éliminer, car ils sont toujours utilisés comme références.

Il peut s'agir aussi de livres théoriques qui gardent leur validité.

La collection se répartit comme suit selon l'année de publication:

livres publiés avant 1990 :	384 références
livres publiés de 1991 à 1995 :	2862 références
livres publiés de 1996 à 2000 :	3910 références
livres publiés de 2001 à 2005 :	4350 références

### 3.1.4 Langues

Les deux langues les plus courantes des documents sont le français et l'anglais. La bibliothèque possède aussi 28 livres en allemand, une langue peu représentée, ce qui est normal pour une bibliothèque située dans une région francophone.

Au niveau global, nous avons 849 livres en français sur 11'509 références, ce qui représente 7,4 % des références. La langue française est surtout représentée dans les ouvrages de références (cotes A.1, A.2) à raison de 25 % des titres. Pour les cotes plus spécialisées, elle représente entre 5 et 10 % des références selon les sujets. Par exemple, la cote génie logiciel (D.2) compte 7,4 % de livres en français, celle des bases de données (H.2) 9,8 %, et en intelligence artificielle (I.2) seulement 4,8 %.

### 3.1.5 Typologie

La plupart des livres sont achetés chez des éditeurs commerciaux, excepté les thèses qui sont reçues des laboratoires.

En analysant les titres d'une cote (exemple : H.2 Bases de données), il existe dans le catalogue les types de livres suivants:

- des monographies théoriques
- des actes de congrès
- des thèses de l'EPFL
- des manuels d'utilisation de systèmes de base de données et langages d'interrogation

Ces quatre types de livres se retrouvent dans la plupart des cotes avec plus de manuels dans les langages de programmation (D.3) et des ouvrages surtout théoriques dans l'informatique théorique (catégorie F).

La plupart des actes de congrès sont publiés dans la collection « Lecture notes in computer science » de Springer.

Certains titres sont achetés à deux exemplaires, comme ceux parus dans la collection « Informatique » aux Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, éditeur commercial qui a son siège à l'EPFL.

Les manuels pratiques sont souvent liés à des mots-clés (comme SQL). Pour chaque mot-clé, la bibliothèque essaye d'avoir quelques références à jour (dernière version du logiciel ou du langage), en tenant compte des demandes des utilisateurs.

#### 4. PROCEDURES D'ACQUISITIONS

La bibliothèque dispose d'un budget d'acquisition annuel de **180'000.- frs** pour les abonnements de périodiques et les monographies. Ce budget est resté inchangé depuis 2000. Les abonnements de périodiques coûtent entre 70 et 80'000.-frs par année, soit 45 % du budget. Il reste donc environ 100'000.- frs pour acquérir des monographies, ce qui représente environ **1175** livres, le prix moyen étant de 85.- frs par livre.

En 2004 la bibliothèque a acheté 1020 nouveaux titres et environ 200 exemplaires supplémentaires pour des titres que nous avons déjà. Ces derniers s'achètent surtout en fin d'année en fonction du budget restant.

Le choix des nouveaux livres est fait par le professeur responsable de la bibliothèque qui coche les titres à acheter dans les catalogues papier des éditeurs qui proviennent soit directement de ces éditeurs, soit par les librairies qui nous fournissent.

Les nouvelles éditions, les demandes et propositions d'achat et les exemplaires supplémentaires sont commandés directement par le bibliothécaire.

Les références sont saisies dans le fichier des commandes, puis envoyées une fois par mois aux fournisseurs suivants :

Ellipse librairies, Genève
Librairie Polytechnique La Fontaine, EPFL
Transmedia B. V., Amerongen, The Netherlands
Librairie Payot, Lausanne

Le fichier des commandes comprend un champ « **source** » qui indique quelle est la source de l'achat ou la raison d'acheter cette référence. Les diverses possibilités sont :

- **catalogue éd.** : livre choisi par le professeur dans un catalogue d'éditeur
- **CR** : livre repéré dans Computing Reviews de ACM (voir sous le point 3.3)
- **nouvelle éd.** : nouvelle édition d'un ouvrage déjà possédé et assez utilisé pour justifier d'acheter une mise à jour
- **proposition** : proposition d'achat ou demande d'un professeur, dans ce cas le nom du proposant est indiqué afin de l'avertir quand le livre est disponible
- **site web** : nouveauté repérée sur le site internet d'un éditeur
- **autre ex.** : acquisition d'un exemplaire supplémentaire pour un livre qui est beaucoup emprunté.

Pour le choix des nouveaux ouvrages, le premier critère de sélection est évidemment le sujet du livre, mais d'autres critères peuvent entrer en ligne de compte (cf. Calenge, 1994, p. 90-91 : Eléments de critères de sélection), entre autres :

- **l'autorité** : s'agit-il d'un auteur connu ou reconnu dans le domaine ?
- **la fraîcheur des informations** : ce livre a-t-il paru récemment ? est-ce une réimpression simple ou une révision d'un texte plus ancien ?
- **l'approfondissement** : le sujet est-il traité en détail ?
- **l'organisation du livre** : y a-t-il des index, un sommaire détaillé ? les chapitres sont-ils progressifs ?
- **l'intérêt** : l'œuvre apporte-t-elle des connaissances nouvelles ?
- **le style** : le texte est-il compréhensible ?
- **le prix** : un prix élevé est-il justifié par rapport à l'intérêt du contenu ?

Les critères de non-sélection d'une référence sont :

- **un prix trop élevé** : sauf si l'ouvrage est indispensable pour les chercheurs
- **le niveau du livre** : texte pour débutants ou au contraire trop spécialisé
- **une mauvaise présentation** ou des défauts d'impression

Le contenu et le niveau se détectent assez facilement dans les compte-rendus donnés dans les catalogues et sur les sites web, mais l'aspect matériel et la présentation du texte ne sont pas connus lors de la commande. Seule une connaissance des éditeurs au travers de leur production permet de faire de bons choix en sachant lesquels publient des livres de bon niveau et d'utilisation aisée.

**Les sources d'information** pour les acquisitions sont diverses, entre autres :

- **les catalogues papier** d'éditeurs qui donnent un bref compte-rendu et des indications de contenu, de niveau, etc.
- **les sites web** des grands éditeurs qui mentionnent les livres parus récemment ou à paraître
- **les références de bibliographies** (dans les thèses, les livres, les articles)
- **les propositions** et demandes d'étudiants et de professeurs
- **les références de cours** mentionnées dans le livret des cours ou données par les professeurs

Les catalogues papier d'éditeurs sont bulletinés dans un fichier avec le nom de l'éditeur, le titre du catalogue, la date de réception et leur état de traitement (reçu, chez le professeur, dépouillé). Cela évite de refaire le travail pour un catalogue déjà

reçu. Certaines revues contiennent aussi des compte-rendus de livres ou des annonces de parution. Mais comme les périodiques sous forme papier ne sont plus reçus régulièrement, cette source n'est plus autant utilisée.

L' Association of Computing Machinery (ACM) publie une revue intitulée « **Computing reviews** » qui recense les titres les plus importants parus en langue anglaise dans le domaine de l'informatique, avec une appréciation écrite par des spécialistes. L'inconvénient est que les livres commentés sont déjà parus depuis au moins une année, mais les comptes-rendus permettent de vérifier que la bibliothèque a acquis les livres les plus importants sur les divers sujets en informatique.

Les libraires signalent parfois de nouvelles parutions ou envoient de la publicité. La librairie **Ellipse** à Genève maintient un site web avec possibilité de recherche par mots du titre, auteur, grandes catégories, best-sellers. Le distributeur français en ligne **Amazon.com** permet de trouver aussi beaucoup de références grâce à la recherche par auteur, mot du titre ou par thème, ou même par genre de livres.

Le plus simple pour pratiquer une veille documentaire pour le domaine concerné est de consulter les sites web des éditeurs. Certains proposent un système d'alerte pour les nouveaux titres (O'Reilly, Morgan Kaufman, Springer) qui se fait par e-mail. Ceux-ci envoient une fois par mois un message électronique contenant une liste des dernières parutions.

## 5. CHARTE DE LA BIBLIOTHEQUE

La charte de la bibliothèque est « l'expression publique de la politique d'acquisition » (Calenge, 1999, p. 140). C'est un document de travail destiné au public et à l'autorité de tutelle, qui définit les grandes orientations du développement de la collection. Elle est un outil de communication interne et externe.

Les points suivants ont été pris en compte pour établir la charte de la bibliothèque qui se trouve en annexe (annexe 3) selon la théorie de B. Calenge (cf Calenge, 1999, p. 140-142) et les exemples trouvés sur le web :

- les missions de la bibliothèque
- le public cible
- les besoins d'information
- les supports et types de documents
- les fournisseurs
- les thèmes et les genres représentés
- les pôles d'excellence de la collection
- la politique de prêt
- la politique de conservation
- le partenariat au sein des réseaux
- les responsabilités en matière d'acquisitions
- le traitement des dons et des demandes d'achat

Tous les exemples de chartes cités dans la bibliographie avec leurs liens sur le web reprennent ces points qui sont plus ou moins détaillés en fonction de l'importance des collections, des services offerts et du niveau concerné (institution, université,

réseau de bibliothèques). D'autres exemples de chartes et de documents sur la politique documentaire peuvent être trouvés sur le site **Poldoc** maintenu par l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques (ENSSIB) de Lyon à l'adresse : <http://www.enssib.fr/autres-sites/poldoc/>.

La charte proposée en annexe pour la bibliothèque IC résume de manière synthétique tous les points développés au cours de l'analyse, que ce soit la mission, le public visé ou le fonds de la bibliothèque, et s'inspire des exemples cités. Le seul point qui n'est pas abordé dans cette charte est la collaboration au sein des réseaux pour les acquisitions, car la bibliothèque fonctionne actuellement de manière autonome, avec un budget propre et toute liberté dans les acquisitions.

Les exemples trouvés sur internet concernent surtout de grandes institutions universitaires ou des réseaux de bibliothèques. Le cas qui se rapproche le plus de la situation de la bibliothèque IC est celui de la Bibliothèque Municipale et Inter-universitaire de Clermont-Ferrand, spécialisée en sciences, dont la charte se trouve à l'adresse : <http://bmiu.univ-bpclermont.fr/RESEAU/DAG/charte.htm>.

Excepté le dernier point qui concerne le partage des acquisitions, les autres rubriques ont été reprises dans la charte de la bibliothèque, bien que moins développées puisque les services n'ont pas la même importance.

Le présent travail n'est qu'une première esquisse qui devra être complétée en fonction du développement de la bibliothèque. Une révision périodique permettra de vérifier si elle est conforme à la situation actuelle de la bibliothèque. Les modifications seront effectuées avec l'accord de la direction. Des changements peuvent intervenir lorsque de nouveaux services sont proposés. Les demandes des usagers peuvent également inciter la bibliothèque à mettre à disposition des ressources documentaires nouvelles.

La politique définie par la charte de la collection a pour but la satisfaction des besoins et des attentes des utilisateurs. Elle doit donc s'adapter à l'évolution de la bibliothèque et rester ouverte aux suggestions et aux demandes de son public.

Le texte proposé en annexe de ce travail sera soumis à la direction de la faculté pour approbation, puis il sera mis sur le site web de la faculté, en lien avec la page d'accueil de la bibliothèque. Chaque personne consultant cette page pourra ainsi prendre connaissance de la charte.

## **6. TABLEAU DE BORD**

Les tableaux des cotes et des mots-clés (tableaux 4 et 5) mesurent le développement de la collection pour chaque cote ou mot-clé. Ils seront donc renouvelés année après année afin de mieux cerner l'évolution de la collection.

Il s'agit maintenant de définir un tableau de bord général pour la bibliothèque, qui rende compte de l'activité globale, en particulier pour les acquisitions et les prêts. Pour une définition du tableau de bord, on peut se référer au livre « Diriger une bibliothèque d'enseignement supérieur » (Calenge, 1995, p. 420-421) : le tableau de bord est « un outil du contrôle de gestion » (p. 420), un document se présentant « comme un ensemble d'informations sélectionnées et organisées » qui est un outil



d'aide à la décision et à la prévision. Il est constitué par un ensemble d'indicateurs choisis de nombre limité. L'indicateur est « une représentation chiffrée de variables significatives » (ibid., p. 418).

Les données d'un tableau de bord sont établies chaque année et peuvent être comparées d'année en année pour voir quelle est l'évolution de l'activité de la bibliothèque et pouvoir prendre des décisions ou décider de mesures pour corriger le tir. Le tableau de bord est toujours à interpréter en fonction des objectifs, des ressources utilisées et des résultats obtenus (cf Giappiconi, 1997, p. 250). Les données sont analysées ensuite en termes d'écart sur une période donnée.

Un tableau de bord « se caractérise par son adaptabilité et son caractère évolutif » (ibid., p. 251). C'est un instrument construit dans une situation donnée pour assurer le suivi des objectifs de développement sur un certain temps. Il peut servir d'outil pour évaluer la politique documentaire et ses effets sur le développement de la collection. Les indicateurs retenus pour établir ce tableau dans le cas particulier de la bibliothèque IC sont les suivants :

- budget annuel
- nombre de livres achetés
- nombre de documents éliminés
- nombre de prêts
- nombre de lecteurs inscrits
- nombre de propositions d'achat
- nombre de réservations de livres empruntés

Ces données statistiques de base peuvent servir à calculer d'autres indices en combinant plusieurs éléments tels que :

- le coût par usager : rapport nombre de livres achetés / nombre d'emprunteurs
- le nombre de prêts par personne : rapport prêts / emprunteurs
- le taux de renouvellement : nombre de livres achetés / total des livres

L'activité de la bibliothèque peut se mesurer par le nombre de prêts, de demandes et de réservations, ce qui indique la fréquence de l'utilisation des ressources.

Le tableau de bord pour la bibliothèque IC a été établi avec des données annuelles à partir de l'année 2004, les chiffres antérieurs n'étant pas disponibles pour tous les indicateurs. La comparaison des chiffres d'année en année permettra de suivre l'évolution de la bibliothèque en se fondant sur des données objectives, chiffrées. Ce tableau prendra plus d'intérêt avec les années, en comparant les différents indicateurs et en décelant éventuellement un écart important dans une catégorie.

Une baisse importante du nombre de prêts pour le même nombre d'utilisateurs peut indiquer que la politique d'acquisition ne répond pas aux besoins des étudiants, ou que ceux-ci trouvent ailleurs d'autres sources d'information. Un trop grand écart pour un seul indicateur d'une année à l'autre est ainsi un signal d'alarme pour prendre des mesures en accord avec l'autorité de tutelle.

Si la charte de collection définit les grandes orientations et les points importants conformément aux objectifs de la bibliothèque, le tableau de bord permet de vérifier la pertinence du service, en mesurant par des données chiffrées la traduction dans la réalité de la politique des prestations.

## **7. CONCLUSION**

La politique documentaire est un processus continu qui ne se laisse que difficilement formaliser. Il existe des outils de sélection et d'évaluation, mais finalement rien ne remplace l'expérience du bibliothécaire qui est au contact de son public. B. Calenge le dit aussi : « Eriger des pratiques en règles serait de toute façon contradictoire avec le volontarisme qui sous-tend le concept de politique » (Calenge, 1994, p. 399).

Les outils d'évaluation permettent une approche globale, mais il n'y a pas de formule magique pour réaliser une politique d'acquisition définie et définitive. La théorie étudiée permet tout au plus de trouver des pistes en vue d'une meilleure adéquation des choix au public concerné.

L'analyse de la collection a permis de voir quelles étaient les lignes de force de la bibliothèque. L'élaboration de la charte a eu pour but de définir quelles sont les grandes lignes du développement de la collection et de communiquer au public les points importants après validation par l'autorité de tutelle.

Dans le cas d'une bibliothèque scientifique, le public ainsi que les collections sont plutôt spécialisés. Ainsi, en connaissant les utilisateurs et le domaine d'application, le choix des ouvrages se fait plus aisément que pour une bibliothèque de type encyclopédique. Les sources d'information sont moins nombreuses et peuvent être mieux ciblées.

Dans une perspective future, la bibliothèque continuera donc d'acquérir des ouvrages spécialisés pour former une collection de référence dans le domaine de l'informatique et répondre aux besoins de son public d'étudiants et de chercheurs, ainsi que pour la communauté scientifique de l'EPFL.

La définition d'une charte pour la bibliothèque et d'un tableau de bord a permis de mieux cerner le rôle et la place de cette collection dans l'Ecole. Ce sont des outils qui seront utiles pour le développement futur. La politique documentaire étant définie, il sera plus facile de définir la place de la bibliothèque dans l'ensemble des ressources documentaires de l'EPFL.

L'adhésion au réseau NEBIS permettra une meilleure collaboration entre bibliothèques au sein de l'Ecole et un partage des modules informatiques pour la gestion des commandes, du prêt et du catalogage, et par conséquent un meilleur partage des ressources. Les références de la bibliothèque d'informatique seront aussi plus visibles dans un catalogue commun.

La création du Learning Centre à l'EPFL, envisagée d'ici quelques années, donne un sens au travail de constitution d'une collection spécialisée dans un domaine.

La bibliothèque trouvera sa place soit comme partie de ce nouveau centre, soit comme satellite faisant partie d'un réseau de bibliothèques participant toutes à NEBIS et tissant le paysage documentaire d'une Ecole Polytechnique toujours en changement et tournée vers l'avenir.

## **8. BIBLIOGRAPHIE**

### **8.1 Livres et articles**

AROT, Dominique (1999) : Politiques documentaires et politiques de collections : raison et passion. Bulletin des Bibliothèques de France, t. 44, no 2, p. 88-91.

BROPHY, Peter (2005). The academic library. Facet Publishing, (Second ed.)

CALENGE, Bertrand (1999). Conduire une politique documentaire. Paris. Ed. du Cercle de la Librairie.

CALENGE, Bertrand (1994). Les politiques d'acquisition. Paris. Ed. du Cercle de la Librairie.

CALENGE, Bertrand (et al.) (1995). Diriger une bibliothèque d'enseignement supérieur. Montréal. Presses de l'Université du Québec.

CHAPMAN, Liz (2004). Managing acquisitions in library and information services. London. Facet Publishing.

CURT, Anne (1986) : A propos de PDC. Bulletin des Bibliothèques de France, t. 31, no 2, p. 154-163.

GIAPPICONI, Thierry ; CARBONE, Pierre (1997). Management des bibliothèques. Paris. Ed. du Cercle de la Librairie.

GIAPPICONI, Thierry (2001). Manuel théorique et pratique d'évaluation des bibliothèques et centres documentaires. Paris. Ed. du Cercle de la Librairie.

LARBRE, François ; DOUCET, Emmanuel (1988) : La gestion des fonds est-elle une science exacte ? Bulletin des Bibliothèques de France, t. 33, no 4, p. 266-273.

MOLLINE, Frédérique ; LERESCHE, Françoise (1999) : Politique documentaire : service commun de la documentation Lyon 3. Bulletin des Bibliothèques de France, t. 44, no 2, p. 20-26.

PERRIN, Georges (1999). Développer et exploiter un fonds spécialisé. Lyon. ENSSIB.

TRAVIER, Valérie (2000) : Constitution d'une collection de référence en lettres : méthode et outils. Bulletin des Bibliothèques de France, t. 45, no 6, p. 71-76.

TRAVIER Valérie (2001). Une politique d'acquisition pour une bibliothèque d'étude et de recherche. Lyon. Presses de l'ENSSIB.

VAN COMPERNOLLE, Ariane (1983). Le conspectus, un outil de gestion pour les bibliothèques. Bruxelles. Conseil Interuniversitaire de la communauté française.

VILLARD, Hubert (2001) : Un plan de conservation : mise en œuvre à la Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Lausanne. Bulletin des Bibliothèques de France, t. 46, no 6, p.94-100.

## **8.2 Sites internet consultés**

ACM classification system

<http://www.acm.org/class/>

Bibliothèque Centrale de l'EPFL

<http://library.epfl.ch/>

Bibliothèque de la faculté IC

<http://ic.epfl.ch/page7681.html>

Bibliothèques faisant partie de NEBIS

[http://www.nebis.ch/bibliotheken\\_f.html](http://www.nebis.ch/bibliotheken_f.html)

Catalogue des périodiques de l'EPFL

<http://library.epfl.ch/periodiques/>

Faculté Informatique et communications de l'EPFL

<http://ic.epfl.ch/>

Learning Centre

<http://learningcenter.epfl.ch/>

NEBIS réseau de bibliothèques

[http://www.nebis.ch/index\\_f.html](http://www.nebis.ch/index_f.html)

Poldoc

<http://www.enssib.fr/autres-sites/poldoc/>

Thèses de l'EPFL

<http://library.epfl.ch/theses/>

## **8.3 Exemples de chartes documentaires trouvées sur le web**

Bibliothèque Cantonale et Universitaire, Lausanne

<http://www2.unil.ch/BCU/informations/textes/polac.htm>

Bibliothèque de l'ENSSIB, Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques

[http://www.enssib.fr/article2.php?id\\_cat=39&idx=35&cat=La+biblioth%E8que](http://www.enssib.fr/article2.php?id_cat=39&idx=35&cat=La+biblioth%E8que)

Bibliothèque de l'Université Joseph Fourier, Grenoble

[http://www.enssib.fr/autres-sites/poldoc/ressource/bu/Grenoble\\_BU12.pdf](http://www.enssib.fr/autres-sites/poldoc/ressource/bu/Grenoble_BU12.pdf)

Bibliothèque municipale et interuniversitaire de Clermont-Ferrand)

<http://bmiu.univ-bpclermont.fr/RESEAU/DAG/charte.htm>

Bibliothèque Nationale de France

[http://www.bnf.fr/pages/infopro/cooperation/po\\_chartegallica.htm](http://www.bnf.fr/pages/infopro/cooperation/po_chartegallica.htm)

Ecole Centrale de Lyon

[http://www.ec-lyon.fr/53902180/0/fiche\\_pagelibre/](http://www.ec-lyon.fr/53902180/0/fiche_pagelibre/)

Institut national d'histoire de l'art, Paris

[http://www.inha.fr/article.php3?id\\_article=585](http://www.inha.fr/article.php3?id_article=585)

Université de Caen, Basse Normandie

<http://www.unicaen.fr/unicaen/contrat/plan-5.php>

Université de Toulouse, Service Commun de Documentation,

[http://www.univ-tlse1.fr/scd/menu/offres\\_doc/offres.html](http://www.univ-tlse1.fr/scd/menu/offres_doc/offres.html)

### Liste des abréviations

ACM	Association of Computing Machinery
BBF	Bulletin des Bibliothèques de France
BC	Bibliothèque Centrale
BCU	Bibliothèque Cantonale et Universitaire
EPFL	Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne
ETHZ	Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich (Eidgenoessische Technische Hochschule Zurich)
IC	Informatique et Communications (Faculté de l'EPFL)
IEEE	Institute of Electrical and Electronics Engineers
NEBIS	Réseau de bibliothèques scientifiques suisses
PDC	Politique de développement des collections
SISB	Service d'information et des bibliothèques (EPFL)
UNIL	Université de Lausanne

## TABLEAUX

**Tableau 1 : Tableau synoptique récapitulatif**

	actuellement	futur
Missions	Fournir des documents aux étudiants et chercheurs	Collection spécialisée en informatique faisant partie du Learning Centre
Utilisateurs	Etudiants info / sc Assistants-doctorants Professeurs	Communauté EPFL
Besoins	Besoins en manuels pour étudiants Littérature spécialisée	Accès à distance
Ressources	Livres (12'000) Périodiques (120 titres) Thèses papier (160) CD-ROMs (500)	Documents électroniques Bases de données
Supports	Papier (livres, périodiques) Licences électroniques CD-ROMs Vidéos	Bases de données Sites internet Licences électroniques
Fournisseurs	Librairie Ellipse, Genève Librairie Polytechnique Transmedia B. V.	Regroupement des commandes dans l'Ecole par NEBIS ?
Périodiques	120 abonnements papier / électronique	Licences électroniques pour toute l'Ecole
Prêts	5500 par année (livres)	Prêt par NEBIS
Acquisitions	1200 livres par année	Acquisitions en commun avec NEBIS
Conservation	Monographies : 10 ans Thèses EPFL : 10 ans Rapports internes : 4 ans	Regroupement des ressources dans la nouvelle bibliothèque
Locaux	Salle de travail (30 places) Espace périodiques Etagères fixes Etagères mobiles sur rail	Satellite ou partie du Learning Centre ?

**Tableau 2 : Utilisateurs**

	<b>Nombre (1)</b>	<b>Emprunteurs (2)</b>	<b>% inscrits (3)</b>
Etudiants			
INFO 1ère année	108	16	15
2e année	124	40	32
2 <sup>e</sup> cycle	218	172	79
diplomants	26	24	92
Total INFO	476	252	53
SC 1ère année	66	10	15
2 <sup>e</sup> année	107	35	33
2 <sup>e</sup> cycle	264	174	61
diplomants	35	27	77
Total SC	472	246	52
Profs ; chargés de cours	45	39	81
Assistants / doct. IC	256	187	73
Assistants autres facultés		71	
Services généraux faculté	35	35	100

1. La colonne « **Nombre** » indique le nombre de personnes présentes dans l'Ecole pour la catégorie. Pour les collaborateurs ou assistants de toute l'EPFL le nombre total de personnes n'a pas été déterminé.

2. La colonne « **Emprunteurs** » indique le nombre de personnes inscrites à la bibliothèque au cours de l'année écoulée, donc ayant emprunté au moins une fois un document.

3. La colonne **% inscrits** donne le pourcentage de personnes de la catégorie qui ont utilisé la bibliothèque en 2004.

**Tableau 3 : Emprunts**

<b>Catégorie</b>	<b>Nb de prêts</b>	<b>%</b>
IINFO 1 <sup>ère</sup> année	125	2,2
INFO 2 <sup>e</sup> année	248	4,5
INFO 2 <sup>e</sup> cycle	1421	25,5
SC 1 <sup>ère</sup> année	43	0,8
SC 2 <sup>e</sup> année	221	4
SC 2 <sup>e</sup> cycle	887	12,3
Diplomants	138	2,5
Professeurs	95	1,7
Assistants/ doct. IC	1605	28,8
Assistants EPFL	505	9
Services Généraux	68	1,2

**INFO** = Etudiants en informatique

**SC** = Etudiants en systèmes de communication

**Nb de prêts** = nombre de prêts effectués en 2004

**%** = pourcentage du total des prêts



**Tableau 4 : Cotes sujet**

<b>Cote</b>	<b>Nb ref.</b>	<b>Nb acquis.</b>	<b>% nouveau</b>	<b>Nb prêts</b>	<b>Prêts/Réf.</b>
A	111	25	22,5 %	31	27,9 %
B	137	21	15,3 %	94	68,6 %
C.1	238	15	6,3 %	176	73,9 %
C.2	715	115	16 %	834	116 %
C.3	135	41	30,3 %	86	63,7 %
C.4	54	5	9,2 %	16	29,6 %
C.5	34	2	5,8 %	15	44,1 %
D.1	255	25	9,8 %	95	37,2 %
D.2	630	119	18,9 %	487	77,3 %
D.3	1604	165	10,3 %	1765	110 %
D.4	972	95	9,8 %	735	75,6 %
E	280	34	12,1 %	171	61 %
F	1063	96	9 %	337	31,7 %
G	305	35	11,5 %	268	87,9 %
H.0-H.1	125	12	9,6 %	23	18,4 %
H.2	498	59	11,8 %	286	57,4 %
H.3	160	46	28,7 %	75	46,8 %
H.4	135	25	18,5 %	84	62,2 %
H.5	510	104	20,4 %	428	83,9 %
I.1-I.2	582	67	11,5 %	251	43,1 %
I.3	350	24	6,8 %	263	75,1 %
I.4	105	15	14,3 %	158	150,5 %

I.5-I.6	111	21	18,9 %	94	84,6 %
I.7	314	25	7,9 %	365	116,2 %
J.1	120	8	6,6 %	21	17,5 %
J.2-J.5	47	14	29,8 %	22	157,1 %
J.6-J.7	85	5	5,9 %	35	41,2 %
K.1-K.3	295	39	13,2 %	39	13,2 %
K.6	243	58	23,9 %	137	56,4 %
R	1395	131	9,3 %	15	1,1 %
Y	95	30	31,6 %	33	34,7 %
Z	53	5	9,4 %	60	113,2 %

**cote** = catégorie sujet (voir annexe A : classification ACM).

**Nb. ref.** = nombre de notices au catalogue (juin 2005)

**Nb. acquis.** = nouvelles acquisitions en 2004-2005

**Nb. Prêts** = nombre de prêts de janvier 2004 à juin 2005

**% nouveau** = proportion de livres achetés en 2004-2005 pour chaque cote, soit de 5,8 % à 31,6 % selon la cote.

**Prêts /Réf.** = pourcentage d'utilisation des références pour cette cote.

**Tableau 5 : Mots-clés**

Mot-clé	Cote sujet	Nb ref.	Nb prêts	% prêts
Access	H.4	15	31	206
*Ada	D.3	111	23	20,7
*Apple	D.4	100	48	48
Assembleur	C.1	14	4	28,6
AutoCAD	J.6	23	2	8,7
*Basic	D.3	94	68	72,3
*C/ C++	D.3	420	468	111,4
CAD	J.6	8	0	0
Caml	D.3	5	1	20
CASE	D.2	10	1	10
Corba	D.2	29	14	48,3
Dcom	D.4	3	0	0
Eclipse	D.2	10	23	230
Edi	C.2	6	0	0
Eiffel	D.3	12	0	0
Ethernet	C.2	16	5	31,2
Flash	H.5	35	40	114,3
Forth	D.3	1	0	0
*Fortran	D.3	37	2	5,4
Grafcet	J.7	2	8	400
GPSS	I.6	3	0	0
Haskell	D.3	3	2	66,6
HTML	I.7	54	30	55,5
IBM	D.4	25	2	8
Ingres	H.1	4	0	0
Intel	C.1	8	4	50
ISDN	C.2	19	6	31,6
*Java	D.3	505	683	135,2
Javascript	D.3	49	38	77,5
JSP	D.3	35	49	140
*Lisp	D.3	44	14	31,8
Maple	I.1	22	4	18,2
Matlab	G	42	87	207,1
Merise	H.0	17	6	35,3
*Modula	D.3	25	15	60
Motorola	C.1	1	0	0
MS-DOS	D.4	19	1	5,3
NET	D.4	114	34	29,8
Oracle	H.2	97	60	61,8
OS/2	D.4	4	2	50
OSI	C.2	115	5	4,3
*Pascal	D.3	81	24	29,6
*Perl	D.3	67	83	123,9
Photoshop	I.4	14	29	207,1

*PHP	D.3	56	180	321,4
Posix	D.4	12	12	100
Postscript	I.7	5	5	100
*Prolog	D.3	37	14	37,8
*Python	D.3	31	55	177,4
RISC	C.1	14	0	0
*Scheme	D.3	22	5	22,7
Soap	H.5	18	22	122,2
SQL	H.2	74	49	66,2
*Smalltalk	D.3	25	5	20
TCP/IP	C.2	22	60	272,7
UML	D.2	112	251	224,1
UMTS	C.2	19	7	36,8
*Unix	D.4	321	240	74,76
VAX	C.5 / D.4	21	0	0
VDM	F.4	13	0	0
VRML	I.3	14	13	92,8
*Windows	D.4	175	95	54,3
*X	D.4	55	1	1,8
XML	I.7	70	149	212,8
XSLT	I.7	20	35	175
Z	F.4	20	3	15

Pour chaque mot-clé on trouve dans la 2<sup>ème</sup> colonne la cote sujet correspondante ainsi que :

- **nb réf.** = le nombre de références trouvées au catalogue
- **nb prêts** = le nombre de prêts en 2004-2005 pour ce mot-clé
- **% prêts** = le nombre de prêts par rapport au nombre de références.

Une astérisque avant le mot-clé indique que le terme sert de classement au rayon (uniquement sous les cotes D.3 et D.4).

**Tableau 6 : Tableau de bord**

Année	2004	2005	2006	2007
Budget global (1)	180'000	180'000		
Périodiques	70'000	80'000		
Livres achetés (nombre)	1220			
Livres retirés (nombre)	491	742		
Accroissement (2)	727			
Nombre de prêts	5351			
Utilisateurs (3)	1328			
Réservations (4)	241			
Propositions d'achat	157			

1. Le chiffre pour le budget global et les périodiques est donné en francs suisses.
2. L'accroissement de la collection est obtenu en soustrayant le nombre de livres retirés au nombre de livres achetés.
3. Le nombre d'utilisateurs correspond au nombre de personnes inscrites ayant emprunté au moins une fois au cours de l'année.
4. Les réservations indiquent le nombre de livres en prêt demandés par un autre utilisateur.

## ANNEXES

### Annexe 1 : Classification ACM

Ci-dessous se trouve la liste des cotes de classement établie par l'ACM (Association of Computing Machinery) et qui sont utilisées pour la bibliothèque IC.

Les intitulés des cotes ont été traduits de l'anglais par le professeur Strohmeier. Seule la catégorie B n'a pas de subdivision et vaut comme une cote sujet à part entière.

- A. Documents généraux / General literature
  - A.1 Introductions / Introductory and survey
  - A.2 Ouvrages de références (dictionnaires)  
/ Reference (dictionaries)
  
- B. Matériel informatique / Hardware
  
- C. Structure de systèmes informatiques  
/ Computer systems organization
  - C.0 Généralités
  - C.1 Architectures de processeurs / processor architectures
  - C.2 Réseaux / Networks
  - C.3 Systèmes spécialisés et dédiés  
/ Special purpose and application-based systems
  - C.4 Performance de systèmes / Performance of systems
  - C.5 Architectures concrètes d'ordinateurs  
/ Computer system implementation
  
- D. Logiciel / Software
  - D.1 Techniques de programmation  
/ Programming techniques
  - D.2 Génie logiciel / Software engineering
  - D.3 Langages de programmation  
/ Programming languages
  - D.4 Systèmes d'exploitation / Operating systems
  - d.m Logiciel.Divers / Software.miscellaneous
  
- E. Informations et données / Data
  - E.1 Structures de données / Data structures
  - E.2 Représentation de données  
/ Data storage representations
  - E.3 Cryptographie / Data encryption
  - E.4 Théorie de l'information et codage  
/ Coding and information theory
  - E.5 Fichiers / Files
  
- F. Informatique théorique / Theory of computation
  - F.0 Généralités / General
  - F.1 Calcul par dispositifs abstraits  
/ Computation by abstract devices

F.2 Algorithmes et complexité  
/ Algorithms and problem complexity

F.3 Logique et sémantique de programmes  
/ Logics and meanings of programs

F.4 Logique mathématique et langages formels  
/ Mathematical logic and formal languages

G. Mathématiques de l'informatique / Mathematics of computing

H, Systèmes d'information / Information systems

H.0 Généralités / General

H.1 Modèles et principes / Models and principles

H.2 Bases de données / Database management

H.3 Stockage et accès aux informations  
/ Information storage and retrieval

H.4 Applications de systèmes d'information  
/ Information systems applications

H.5 Interfaces et représentation d'informations  
/ Information interfaces and presentation

I. Méthodes et techniques informatiques / Computing methodologies

I.1 Manipulation algébrique / Algebraic manipulation

I.2 Intelligence artificielle / Artificial intelligence

I.3 Infographie / Computer graphics

I.4 Traitement d'images / Image processing

I.5 Reconnaissance de formes / Pattern recognition

I.6 Simulation et modélisation / Simulation and modelling

I.7 Traitement de textes / Text processing

J. Applications informatiques / Computer applications

J.1 Informatique de gestion / Administrative data processing

J.2 Sciences physiques et de l'ingénieur  
/ Physical sciences and engineering

J.3 Sciences biologiques et médicales  
/ Life and medical sciences

J.4 Sciences sociales / Social sciences

J.5 Arts et sciences humaines / Arts and humanities

J.6 Ingénierie assistée par ordinateur  
/ Computer-aided engineering

J.7 Ordinateurs dans d'autres domaines  
/ Computers in other systems

K. Milieux de l'informatique / Computing milieu

K.1 Industrie informatique / The computer industry

K.2 Histoire de l'informatique / History of computing

K.3 Informatique et enseignement / Computers and education

K.4 Informatique et société / Computers and society

K.5 Droit de l'informatique / Legal aspects of computing

K.6 Maintenance de systèmes informatiques

/ Management of computing and information systems  
K.7 Informaticien professionnel / The computing profession  
K.8 Usage individuel de l'informatique / Personal computing

Autres cotes ajoutées à cette classification qui ne font pas partie de la classification établie par ACM pour des livres se trouvant en salle de lecture :

R. Normes / Standards

Y. Culture générale / General knowledge

Z. Dictionnaires de langue / Language dictionaries

REF. Ouvrages de référence, bibliothéconomie



## Annexe 2 : Editeurs scientifiques avec liens à leurs sites internet

Ci-dessous se trouve la liste des éditeurs qui produisent une littérature scientifique dans le domaine de l'informatique avec une brève appréciation de leur production. Les éditeurs ont été choisis parmi ceux dont la bibliothèque possède **plus de 5 livres** et dont elle reçoit les catalogues.

En-dessous du lien du site web figurent des indications sur le niveau, le prix, la durée de validité moyenne estimée des documents et le **nombre de titres possédés**, et entre parenthèses le **nombre d'acquisitions** chez cet éditeur depuis début 2004.

Le code chiffré après le nom de l'éditeur indique le niveau d'acquisition chez cet éditeur:

- 1 = tous les livres en informatique parus sont achetés**
- 2 = sélection de livres achetés selon le sujet**
- 3 = quelques livres sont achetés**

### 1. Editeurs anglo-américains et internationaux :

AAAI Press (3)

<http://www.aaai.org/Press/Books/books.html>

Niveau : spécialisé. Prix : moyen. Validité : 5-7 ans. 7 titres (0)

Academic Press (partie d'Elsevier) (1)

Niveau : étudiant / spécialisé. Prix : moyen à cher. Validité : 5-7 ans. 173 titres (5)

ACM Press (2)

<http://www.acm.org/pubs/>

Niveau : spécialisé. Prix : moyen. Validité : 10 ans. 155 titres (54)

Addison Wesley (1)

<http://www.aw-bc.com/>

Niveau : étudiant. Prix : moyen. Validité : 5-7 ans. 1020 titres (98)

Adobe Press (2)

<http://www.adobepress.com/index.asp?rl=1>

Niveau : étudiant. Prix : moyen. Validité : 5-7 ans. 10 titres (0)

Apress (3)

<http://www.apress.com/>

Niveau : débutant / étudiant. Prix : moyen. Validité : 3-5 ans. 40 titres (15)

Artech House (3)

<http://www.artechhouse.com/>

Niveau : spécialisé. Prix : élevé. Validité : 10 ans. 57 titres (28)

Benjamin cummings (partie d'Addison-Wesley) (2)

Niveau : étudiant. Prix : moyen. Validité : 5-7 ans. 31 titres (0)

Birkhäuser (2)  
<http://www.springeronline.com/sgw/cda/frontpage/0,11855,1-40353-0-0-0,00.html>  
Niveau : spécialisé. Prix : élevé. Validité : 10 ans. 28 titres (6)

Blackwell (2)  
<http://www.blackwellpublishing.com/>  
Niveau : spécialisé. Prix : moyen. Validité : 5-7 ans. 15 titres (1)

Butterworth-Heinemann (partie d' Elsevier) (2)  
Niveau : étudiant. Prix : moyen. Validité : 5-7 ans. 27 titres (2)

Cambridge University Press (1)  
<http://www.cambridge.org:80/us/>  
Niveau : spécialisé. Prix : élevé. Validité : 10 ans. 165 titres (12)

Chapman and Hall (partie de Thomson) (2)  
Niveau : étudiant. Prix : moyen. Validité : 5-7 ans. 42 titres (6)

CRC Press (2)  
<http://www.crcpress.com/>  
Niveau : spécialisé. Prix : élevé. Validité : 10 ans. 77 titres (24)

Digital Press (1)  
[www.bh.com/digitalpress](http://www.bh.com/digitalpress)  
Niveau : spécialisé. Prix : moyen. Validité : 10 ans. 60 titres (6)

Elsevier (2)  
<http://www.elsevier.nl/>  
Niveau : spécialisé. Prix : élevé. Validité : 10 ans. 55 titres (17)

Harvard University Press (3)  
<http://www.hup.harvard.edu/>  
Niveau : étudiant. Prix : peu élevé. Validité : 10 ans. 6 titres (0)

IEEE (3)  
<http://www.computer.org/publications/>  
Niveau : spécialisé. Prix : élevé. Validité : 10 ans. 150 titres (2)

Kluwer (partie de Springer) (3)  
Niveau : spécialisé. Prix : élevé. Validité : 10 ans. 48 titres (15)

Macmillan (2)  
<http://www.macmillan.com/>  
Niveau : étudiant. Prix : moyen. Validité : 5-7 ans. 64 titres (4)

McGraw-Hill (2)  
<http://www.mcgraw-hill.co.uk/>  
Niveau : étudiant / spécialisé. Prix : moyen à cher. Validité : 10 ans. 387 titres (20)

Microsoft Press (1)

<http://www.microsoft.com/learning/Books/>

Niveau : étudiant. Prix : moyen. Validité : 3-5 ans. 136 titres (3)

MIT Press (1)

<http://mitpress.mit.edu/main/home/default.asp>

Niveau : spécialisé. Prix : moyen à élevé. Validité : 10 ans. 210 titres (11)

Morgan Kaufmann (1)

<http://www.mkp.com>

Niveau : spécialisé. Prix : élevé. Validité : 5-70 ans. 175 titres (25)

Newnes (partie d' Elsevier) (3)

Niveau : spécialisé. Prix : moyen. Validité : 7-10 ans. 23 titres (12)

O'Reilly (1)

<http://www.oreilly.com/>

Niveau : étudiant. Prix : moyen. Validité : 5-7 ans. 485 titres (136)

Osborne (part of McGraw-Hill) (2)

Niveau : étudiant. Prix : moyen à élevé. Validité : 5-7 ans.. 107 titres (2)

Oxford University Press (2)

<http://www.oup.co.uk/>

Niveau : étudiant. Prix : moyen. Validité : 10 ans. 45 titres (2)

Prentice Hall (1)

<http://www.prenhall.com/>

Niveau : étudiant. Prix : moyen. Validité : 5-7 ans. 845 titres (35)

Que (2)

<http://www.quepublishing.com/index.asp?rl=1>

Niveau : débutant. Prix : bas. Validité : 3-5 ans. 72 titres (2)

Sams (2)

<http://www.sampublishing.com/index.asp?rl=1>

Niveau : débutant. Prix : moyen. Validité : 3-5 ans. 145 titres (11)

Springer (1)

<http://www.springeronline.com/sgw/cda/frontpage/0,11855,4-146-0-0-0,00.html>

Niveau : spécialisé. Prix : moyen. Validité : 10 ans. 2015 titres (348 )

Sybex (2)

[www.sybex.com](http://www.sybex.com)

Niveau : débutant / étudiant. Prix : moyen. Validité : 3-5 ans. 93 titres (5)

Thomson (2)

<http://www.thompson.com/>

Niveau : débutant. Prix : moyen. Validité : 5-7 ans. 39 titres

Van Nostrand Reinhold (2)

<http://www.archinform.net/arch/30993.htm?ID=NzRsLnSWnV2mahCs>

Niveau : étudiant. Prix : élevé. Validité : 5-7 ans. 25 titres

Wiley (1)

<http://www3.interscience.wiley.com/cgi-bin/browsebysubject?code=COMP>

Niveau : spécialisé. Prix : élevé. Validité ; 10 ans. 587 titres (72)

World Scientific (2)

<http://www.wspc.com/>

Niveau : spécialisé. Prix : élevé. Validité : 10 ans. 39 titres (10)

Wrox Press (2)

<http://www.wrox.com/>

Niveau : étudiant. Prix : moyen. Validité : 5-7 ans. 44 titres (10)

## **2. Editeurs français :**

Dunod (2)

[www.dunod.com](http://www.dunod.com)

Niveau : étudiant. Prix : moyen. Validité : 10 ans. 351 titres (65)

Eyrolles (1)

[www.eyrolles.com](http://www.eyrolles.com)

Niveau : étudiant. Prix : modéré. Validité : 5-7 ans. 290 titres (39)

Hermès (3)

<http://www.editions-hermes.fr/fr/>

Niveau : étudiant. Prix : moyen. Validité : 5-7 ans. 151 titres (2)

Masson (3)

<http://www.masson.fr/masson/portal/portal>

Niveau : étudiant. Prix : moyen. Validité : 3-5 ans. 111 titres (0)

O'Reilly France (1)

<http://www.oreilly.fr/>

Niveau : étudiant. Prix : modéré. Validité : 5-7 ans. 56 titres (2)

Pearson education n France (1)

<http://www.pearsoneducation.fr/home/default.asp>

Niveau : étudiant. Prix : moyen. Validité : 10 ans. 14 titres (7)

Presses Polytechniques et Universitaires Romandes (PPUR) (1)

<http://ppur.epfl.ch/>

Niveau : étudiant. Prix : moyen. Validité : 10 ans. 153 titres (30)

Vuibert (1)

[www.vuibert.fr](http://www.vuibert.fr)

Niveau : étudiant. Prix : moyen. Validité : 5-7 ans. 68 titres (15)

## **Annexe 3 : Charte de la bibliothèque**

\*\*\*\*\*

Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne  
Bibliothèque de la faculté Informatique et communications

### **Charte de la bibliothèque**

#### **1. Rattachement et mission de la bibliothèque**

La bibliothèque de la faculté Informatique et communications de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne est rattachée à la faculté IC. Son budget annuel est attribué par la faculté indépendamment de celui des autres bibliothèques de l'Ecole. La bibliothèque met à disposition des étudiants et chercheurs des documents dans le domaine de l'informatique d'un niveau spécialisé.

Les documents acquis sont destinés à soutenir les étudiants au cours de leurs études en leur fournissant des manuels et des synthèses sur les sujets les plus divers couvrant le domaine de l'informatique. Les chercheurs et doctorants de l'Ecole utilisent également la bibliothèque comme collection de référence pour leurs recherches.

#### **2. Types de documents**

La bibliothèque possède les documents suivants :

- des monographies parues chez les grands éditeurs scientifiques
- des actes de congrès
- des ouvrages des Presses Polytechniques et Universitaires Romandes
- les thèses de doctorat présentées à la Faculté
- des normes diverses (IEEE, ISO, etc.) dans le domaine « Information technology »
- les rapports internes des laboratoires

#### **3. Points forts de la collection**

Les collections sont réparties selon des cotes sujets tirées de la classification faite par l'ACM (Association of Computing Machinery).

Les principaux sujets couverts par la collection sont:

- matériel et architecture des ordinateurs
- réseaux et communication
- langages et méthodes de programmation
- génie logiciel
- systèmes d'exploitation
- cryptographie et traitement des données
- logique, algorithmique, mathématiques
- systèmes d'information et bases de données

- interfaces, multimedia et sites internet
- intelligence artificielle
- infographie et traitement de l'image
- traitement de textes
- histoire et sociologie de l'informatique
- gestion de systèmes et sécurité

#### **4. Périodiques**

Les revues scientifiques ne sont plus reçues sous forme papier depuis 2004, mais sont consultables sous forme électronique pour toute l'Ecole à partir de la page web des périodiques de la Bibliothèque Centrale.

Les magazines d'actualité en informatique ainsi que des magazines scientifiques d'intérêt général se trouvent en consultation à la bibliothèque et sont gardés une année.

#### **5. Acquisitions**

La bibliothèque achète environ un millier de monographies par année. Les nouveautés sont sélectionnées par le responsable scientifique de la bibliothèque. Les étudiants sont vivement encouragés à faire des propositions d'achat. Les professeurs transmettent également des demandes d'achat pour les livres qui servent de référence à leurs cours. Les demandes sont traitées en priorité et mises à disposition dans le délai le plus court possible. Les livres peuvent être acquis à un ou plusieurs exemplaires en fonction des besoins.

#### **6. Politique de conservation**

La bibliothèque n'a pas de mission de conservation. La documentation est mise à disposition tant qu'elle est considérée comme d'actualité et qu'elle est encore utilisée.

#### **7. Politique de prêt**

La consultation sur place et les photocopies sont possibles pour tout public. Le prêt à domicile est réservé aux étudiants de la faculté IC et aux chercheurs de l'EPFL. Les documents ne sont pas prêtés aux personnes extérieures à l'Ecole.

#### **8. Avenir de la collection**

Cette collection de livres spécialisés en informatique va être intégrée au réseau de bibliothèques scientifiques NEBIS à partir de septembre 2005. A plus long terme, la bibliothèque sera un satellite du nouveau "Learning Centre" qui sera créé en 2008 ou alors elle sera intégrée en tant que collection spécialisée au nouveau bâtiment qui regroupera tous les moyens d'information de l'Ecole.

Octobre 2005